

**OD  
PROCES-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU  
Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire**

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le Jeudi 4 Décembre 2025 à 14h30.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Etaient présents : annexe *feuille d'émargement*

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE Centre-Val de Loire pouvaient voter par correspondance selon une procédure électronique sécurisée. L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2025,  
Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2025,  
Point n° 3 – Budget prévisionnel 2025,  
Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE CVL : [www.chevalocentre.fr](http://www.chevalocentre.fr)

**Participation des votants :**

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	279	2751
Nombre de votants	90	1196
Quorum à atteindre		

**Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :**

**Vote n°1 – J'aprouve le rapport moral et quitus 2025**

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	1121	100%
Non	0	0%
Vote blanc	75	-

## Vote n°2 – J'aprouve les rapports financiers et quitus 2025

	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>
Oui	1081	100%
Non	0	0%
Vote blanc	115	-

## Vote n°3 – J'aprouve le budget prévisionnel 2026

	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>
Oui	1096	100%
Non	0	0%
Vote blanc	100	-

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 16 heures 30.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Nathalie CARRIERE  
Présidente du CRE Centre-Val de Loire

Stéphanie LAROYE  
Secrétaire Général du CRE Centre-Val de Loire


